

## Master 1 droit international

Par **Melanie8769**, le **16/03/2015 à 08:14**

Salut à tous !

Actuellement en fin de licence de droit, je me renseigne sur les M1 que je pourrait faire et un sort du lot : Le master de droit international et européen parcours droit international.

Les matières y étant enseignées m'intéressent vraiment seulement je m'interroge sur les débouchées en partant du principe que je ne veux pas faire juriste d'entreprise (droit des affaires, fiscal etc ... me déplaçant au plus haut point).

HELP

Par **ainezumi**, le **16/03/2015 à 18:08**

Bonjour Mélanie,

Il n'est pas obligatoire pour le juriste d'entreprise de manger du droit fiscal... et le droit des affaires, c'est très très très vaste.

Quelles matières du droit des affaires voudrais-tu éviter ?

J'étais dans la même situation que toi en licence, je ne voulais pas me diriger en M1 Droit des affaires, justement parce que je déteste la fiscalité, la compta, les chiffres en somme...

J'ai suivi un M1 Droit international et européen également, et je me suis redirigée vers un M2 Droit des affaires internationales. J'y ai étudié beaucoup de choses (contrats complexes, DIP, droit du commerce international, arbitrage, concurrence, droit des sociétés, fiscalité internationale, etc.).

Tu as des fonctions transverses, ou alors des juristes hyper spécialisés (exemples : les juristes en propriété intellectuelle qui ne font que de la PI/NTIC, les juristes en droit social/relations de travail, ou encore les juristes droit de la concurrence, les juristes marchés publics, les juristes fonciers...).

Moi je suis juriste et je fais pas de fiscalité ni de droit des sociétés, uniquement du droit des affaires (contrats/contentieux) et dans la plupart des groupes t'as une configuration qui divise la direction juridique en pôles (pôle droit des affaires / pôle RH / pôle corporate / pôle PI...).

En bref, demande-toi ce qui te botterait bien, et choisis la filière qui va bien.

Si tu n'es pas sûre de toi je te conseille de choisir un M1 droit des affaires, assez "large", qui

te permettra de déboucher sur un maximum de M2 et ça te laisse l'année du M1 pour choisir...

Par Yn, le 17/03/2015 à 14:14

[citation]je m'interroge sur les débouchées en partant du principe que je ne veux pas faire juriste d'entreprise (droit des affaires, fiscal etc ... me déplaisant au plus haut point)[/citation]  
Remettons les choses dans l'ordre : tu as une vision très partielle du métier de juriste d'entreprise, c'est d'ailleurs un terme qui ne désigne pas une mais des réalités professionnelles. Bref, c'est un terme fourre-tout.

Après, je rejoins *ainezumi*, le droit des affaires est très vaste. Dire que tu n'aimes pas le droit des affaires, c'est mettre de côté tous le droit des contrats (les contrats basiques, les sûretés, les contrats de société, etc.)

Si tu as envie de faire du droit axé sur les problématiques internationales, tu ne pourras pas faire l'économie du droit des affaires. Le DIP et le DCI sont des matières très intéressantes, mais très colorées "droit des sociétés/droit des contrats".

Tu en as pour tous les goûts en DCI :

- Du droit européen : les questions de mobilité des sociétés (transfert, ouverture de filiales, etc.), de droit de la concurrence, etc. sont irradiés par le droit de l'UE et la jurisprudence de la Cour de justice.
- du DIP : les contrats, la responsabilité, la compétence des tribunaux, des arbitres, la circulation des jugements, etc. relèvent du DIP, il est seulement "appliqué" à la matière commerciale.

Bref, ne pas aimer le droit des affaires à ce niveau-là, c'est ne pas aimer le droit privé tout simplement !

Surtout, je t'invite à réfléchir à deux fois avant de condamner "le droit des affaires" car c'est de loin le pan du droit qui offre les débouchés les plus intéressants en terme d'emploi, de revenu, d'évolution, etc. Sans compter, bien sûr, les notions et les raisonnements juridiques mobilisés qui sont, de mon point de vue, passionnants.